

Smah : redonner de l'espace au Lauquet

 1 min



Après la crue dévastatrice du 15 octobre 2018, les élus du Smah (Syndicat mixte d'aménagement hydraulique de la Haute Vallée) présidé par Pierre Bardiès ont décidé de redonner de l'espace au cours d'eau en achetant certaines parcelles stratégiques.

À cet effet, diverses acquisitions foncières ont été mises à l'ordre du jour du comité syndical afin de créer des Espaces de bon fonctionnement. En tout, près de 18 hectares ont été acquis le long du Lauquet en amont des villages de Greffeil, Saint-Hilaire, Leuc et Couffoulens pour un montant TTC de 160 000 €, financés par l'Agence de l'eau à hauteur de 50 %, la Région 20 %, le

Département 10 % et le Smah 20 %. Le syndicat étudie la possibilité d'étendre ces espaces de bon fonctionnement à d'autres cours d'eau, afin de réduire les vitesses de l'eau et les impacts sur les secteurs habités (Sou, Cougaing, Corneilha, Salz...).

Un espace de bon fonctionnement, c'est quoi ? Si sa dénomination reste quelque peu abstraite, son utilité est véritablement importante. Ces espaces sont nécessaires pour assurer l'ensemble des fonctions naturelles du cours d'eau : la dissipation de l'énergie des crues, la qualité et la quantité des ressources en eau, le transit sédimentaire, la recharge des nappes... Ce nouveau périmètre concerté entre les différents acteurs du territoire vise à concilier les différents usages sur les rivières et leurs rives.

Ces espaces spécifiques élargissent les cours d'eau pour qu'ils prennent leurs aises en cas de forte pluie. Le flux hydraulique perd ainsi de sa force et de son énergie avant d'atteindre les zones urbanisées. En lui redonnant de l'espace, les ingénieurs et les techniciens du syndicat hydraulique offrent au Lauquet un nouveau lit moyen. Dans ces espaces de bon fonctionnement, une ripisylve pourra se développer permettant de piéger naturellement les embâcles. Une végétation qui viendra filtrer l'eau et la rendre de meilleure qualité. Une ressource ainsi mieux protégée.

Dans le cadre de la prévention des inondations, 18 hectares ont été acquis par le syndicat mixte d'aménagement hydraulique de la Haute Vallée (Smah).